

Avis aux habitants du quartier de l'avenue de l'Armée, de l'avenue Tervueren et de la rue des Aduatiques

Etterbeek, le 12 septembre 2025

Concerne : Suivi de la réunion d'information – Aggravation des nuisances dues aux vibrations du métro

Madame, Monsieur,

Le Bourgmestre tient à remercier tous les habitants ayant pris part à la réunion du 28 août dernier à l'Hôtel communal, laquelle était consacrée aux vibrations du métro de la STIB dans votre quartier. Pour celles et ceux qui ne pouvaient malheureusement pas y participer, ce courrier met en lumière ce qui s'y est décidé.

Il a donc été convenu, avec l'avocat désigné par la commune de rassembler l'ensemble des témoignages (photos, vidéos, etc.) afin d'alimenter son travail. Nous vous invitons dès lors à compléter le formulaire disponible via le QR code ci-dessous (<https://tinyurl.com/4kezewy9>) ou à le demander par mail à l'adresse : participation@etterbeek.brussels et à nous transmettre tout document permettant d'illustrer les nuisances que vous subissez.



Nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir ces éléments **avant le 30 septembre** 2025. Ils seront ensuite transmis à Maître Jans, qui nous lit en copie, lequel reprendra contact avec vous si nécessaire.

Par ailleurs, comme l'a indiqué le Bourgmestre Vincent DE WOLF, la Commune prendra en charge les frais d'avocat, de justice et d'expertise liés à une éventuelle action devant la justice de paix pour trouble excessif de voisinage. Si des indemnités devaient être octroyées dans le cadre de l'action intentée, une participation proportionnelle aux frais de la part des habitants parties à la procédure sera due, en vertu d'une convention préparée par l'avocat désigné par la Commune. Pour être parfaitement complet à ce sujet, en l'absence de réparation accordée par le juge, les frais susmentionnés resteront entièrement à charge de la Commune.

Une nouvelle réunion avec l'ensemble des habitants sera programmée dès que ce matériel aura été collecté. Nous vous remercions pour votre collaboration et restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La Secrétaire communale,

Annick Petit

Le Bourgmestre,

Vincent De Wolf

etterbeek.brussels